

Avis public



MESURES SPÉCIALES APPLICABLES DURANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE – SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 6 AVRIL 2020

AVIS PUBLIC est donné par la présente que la prochaine séance du conseil d'arrondissement, prévue le **lundi 6 avril 2020**, aura lieu comme prévu à compter de **19 h**, mais se tiendra à huis clos, conformément à l'Arrêté ministériel 2020-04 du 15 mars 2020 par lequel la ministre de la Santé et des Services sociaux a mis en place des mesures spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques de propagation de la COVID-19.

En conséquence, le public ne sera pas admis à la mairie d'arrondissement durant le déroulement de cette séance. Il sera toutefois possible d'en suivre le déroulement, en direct ou en différé, via webdiffusion.

Les citoyennes et citoyens pourront également poser des questions aux élus en transmettant leurs questions par écrit le **vendredi 3 avril 2020** entre **13 h et 15 h** en utilisant le formulaire qui sera disponible pendant cette période à montreal.ca/pierrefonds-roxboro.

Cette procédure spéciale remplacera la période habituelle de questions orales du public.

Pour tout renseignement supplémentaire sur les mesures spéciales prises en lien avec la pandémie du coronavirus et pour suivre le déroulement de la prochaine séance du conseil d'arrondissement, consultez le site web de la Ville : **montreal.ca**.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce premier jour du mois d'avril de l'an 2020.

Le secrétaire d'arrondissement

Suzanne Corbeil, avocate

/rl